



Conseil de sécurité

CS/10659

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité

6775^e séance – matin

LE COORDONNATEUR SPÉCIAL DE L'ONU POUR LE PROCESSUS DE PAIX AU MOYEN-ORIENT APPELLE LES DIRIGEANTS ISRAËLIENS ET PALESTINIENS À TIRER PROFIT DES RÉCENTS SIGNES ENCOURAGEANTS

Le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Robert Serry, a déclaré, ce matin, devant le Conseil de sécurité qu'il existait des signes positifs et encourageants entre les dirigeants israéliens et palestiniens. Il a appelé les deux parties à en tirer profit.

Au nombre des aspects positifs en faveur du processus de paix au Moyen-Orient, M. Serry a cité l'échange de lettres entre le Gouvernement d'Israël et l'Autorité palestinienne, à la suite de la réunion du Quatuor du 11 avril, ainsi que les changements politiques significatifs intervenus sur le plan interne, comme la formation du nouveau Gouvernement de coalition en Israël ou le remaniement ministériel au sein de l'Autorité palestinienne. Le Coordonnateur spécial s'est également félicité de l'accord intervenu entre les deux parties en vue de mettre fin à la grève de la faim de plus de 1 000 prisonniers palestiniens.

M. Serry n'a pas souhaité parler en détail de la situation en Syrie dans son exposé mensuel sur le Moyen-Orient, dans la mesure où le Conseil entendra, demain, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Hervé Ladsous, et l'Adjoint de l'Envoyé spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie, M. Jean-Marie Guéhenno.

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Exposé

M. ROBERT SERRY, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, a noté que le mois écoulé avait été caractérisé par plusieurs événements difficiles qui pourraient déstabiliser la situation sur le terrain. Les choses peuvent évoluer vers une direction plus positive et c'est pourquoi, les parties doivent tirer profit de cette situation, a-t-il estimé. Après la réunion du Quatuor du 11 avril dernier, les parties ont eu un échange de lettres. Cet échange, qui est resté confidentiel, est une mesure positive et encourageante, a-t-il dit, car les deux parties ont communiqué discrètement mais directement, avec une intervention internationale très limitée. Toutefois, une série d'événements ont menacé de raviver les tensions.

Le Coordonnateur spécial s'est félicité de l'accord intervenu, le 14 mai, concernant la grève de la faim de plus de 1 000 prisonniers palestiniens, qui avait été entamée le 17 avril, pour dénoncer leurs conditions de détention. Il a fait remarquer que l'accord qui est intervenu en la matière reflétait un impact positif de l'échange discret mais direct entre l'Autorité

palestinienne et Israël et il a salué, à cet égard, le rôle de facilitateur de l'Égypte. Les Nations Unies demeurent toutefois préoccupées par des informations selon lesquelles un certain nombre de détenus poursuivent la grève de la faim et dont l'un d'entre eux se trouverait dans un état critique.

Cet accord est intervenu à la veille du 15 mai, date de la journée de commémoration de l'expérience des réfugiés palestiniens. Cette date avait été, l'an dernier, marquée par des violences et des pertes en vies humaines. Contrairement à ce qui s'est passé l'an dernier, les événements prévus ce jour-là ont pu être contenus et les forces israéliennes et palestiniennes ont été déployées en masse afin de prévenir toute confrontation. Des affrontements se sont cependant produits entre des manifestants palestiniens et les forces israéliennes, en particulier autour de certains points de contrôle de Jérusalem. Quelques événements et arrestations ont également eu lieu à Jérusalem-Est et dans le sud de Bethléem.

M. Serry a ensuite présenté en détail les « changements politiques significatifs intervenus sur le plan interne », de part et d'autre. Du côté israélien, le Premier Ministre d'Israël, M. Benjamin Netanyahu, a conclu un accord avec le parti d'opposition Kadima, qui a rejoint la coalition gouvernementale, le 8 mai dernier. Le Coordonnateur spécial a noté que le Premier Ministre avait déclaré que la nouvelle coalition lui permettrait de promouvoir un « processus de paix responsable ». Du côté palestinien, le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, a remanié le Gouvernement, le 16 mai. Le nouveau Gouvernement, qui est dirigé par le Premier Ministre, M. Salam Fayyad, est composé de 24 membres. Il a été chargé immédiatement d'organiser les prochaines élections municipales. M. Serry a noté que le décret établissant le nouveau cabinet insistait sur la nécessité de poursuivre les efforts en cours concernant la réconciliation. Il a ajouté que le responsable de la Commission électorale se trouvait, actuellement, à Gaza pour rencontrer des dirigeants du Hamas. Il a émis l'espoir que les autorités collaboreront afin de faciliter l'inscription des électeurs à Gaza.

Le Coordonnateur spécial a ensuite rappelé que les progrès en faveur de la réconciliation demeuraient un aspect fondamental de la paix, en soulignant qu'un État palestinien unifié était essentiel pour la réalisation de la solution à deux États. Il a précisé que, conformément aux résolutions 1850 et 1860 du Conseil de sécurité, le Secrétaire général avait continué à appuyer les efforts visant à soutenir l'unité palestinienne et les efforts déployés par l'Égypte à cet égard.

M. Serry a ensuite indiqué que pendant la période à l'examen, les activités liées à l'implantation de colonies de peuplement s'étaient poursuivies. Le 24 avril, le Gouvernement israélien a annoncé son intention de légaliser rétroactivement trois colonies de peuplement en Cisjordanie, dans les villes de Sansana, Bruchin et Rehelim. Le 30 avril, des plans ont été présentés pour la construction d'un hôtel de 1 200 chambres à Givat Hamatos, à Jérusalem-Est. Un plan de construction de 1 242 unités de logement a également été annoncé à Gilo, dans la banlieue de Jérusalem-Est. « Ces actions sont contraires au droit international et aux engagements pris par Israël en vertu de la Feuille de route », a tenu à rappeler le Coordonnateur spécial, qui a exhorté Israël à y mettre fin.

Au cours du mois écoulé, les affrontements entre colons israéliens et Palestiniens ont également eu lieu en Cisjordanie, faisant 11 blessés palestiniens, dont quatre enfants. Des attaques perpétrées par des Palestiniens ont causé la mort d'un Israélien. Les Forces de défense israéliennes ont mené 306 opérations en Cisjordanie, au cours desquelles 725 Palestiniens ont été blessés et 284 arrêtés. La plupart des incidents se sont produits au cours de manifestations organisées pour soutenir les revendications des prisonniers qui menaient une grève de la faim.

Par ailleurs, les forces de sécurité en Cisjordanie ont continué à maintenir l'ordre, en application des obligations de l'Autorité palestinienne en vertu de la Feuille de route. Elles ont ainsi déminé deux engins explosifs près de Djénine et ont arrêté 60 suspects à la suite de tirs qui visaient la résidence du Gouverneur. Afin de mener à bien leur mission, les forces de

sécurité palestiniennes doivent être bien équipées et disposer d'armes et de munitions appropriées.

Le Coordonnateur spécial a noté que la situation était relativement calme à Gaza au cours du mois écoulé. Onze tirs de roquettes ont visé Israël depuis Gaza, tandis que les Forces de défense israéliennes ont mené sept incursions et deux opérations aériennes à Gaza, a-t-il fait remarquer. M. Serry a condamné les tirs de roquettes lancés par des Palestiniens contre Israël, tout en demandant à Israël de faire preuve de retenue. M. Serry a ensuite rappelé que la reconstruction et l'amélioration de la situation économique et sociale à Gaza demeuraient des priorités pour les Nations Unies. Le montant total des projets des Nations Unies dans la bande de Gaza, qui ont été approuvés au préalable par Israël, dépasse actuellement 365 millions de dollars. M. Serry a souligné que l'ONU continuait, dans ce contexte, à exhorter Israël à autoriser l'importation de matériaux de construction, notamment le ciment.

S'agissant du Liban, le Coordonnateur spécial a fait observer que la situation dans la zone de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) était restée calme mais que des violations aériennes par les Forces de défense israéliennes se poursuivaient quotidiennement. Il a également attiré l'attention sur la situation qui prévaut depuis quelques jours dans la ville de Tripoli, où les tensions entre la communauté sunnite et la communauté alaouite dans les quartiers de Bab al-Tabbaneh et de Jebel Mohsen sont préoccupantes.

Avant de conclure, M. Serry a souligné que la violence qui se poursuivait en Syrie demeurerait également une source de graves préoccupations pour le Secrétaire général. Il a rappelé que le Conseil de sécurité avait été informé, à maintes reprises, par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Ladsous et le Chef des observateurs militaires et Chef de la Mission de supervision des Nations Unies en Syrie (MISNUS), le général Robert Mood, en ce qui concerne l'évolution de la situation dans le pays et, en particulier, les événements terribles de ce week-end à Al-Houla. Il a précisé qu'il n'aborderait pas la situation dans le détail car M. Ladsous et M. Jean-Marie Guéhenno, l'adjoint de l'Envoyé conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes, M. Kofi Annan, s'exprimeront sur la question devant le Conseil, demain.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel